

aujourd'hui se rappeler ce que ces explorateurs du début, ces grands pionniers qui sont venus de France et se sont établis au Québec, ont accompli en vue de créer ce pays dont nous sommes si fiers. Sans ces gens, notre pays serait-il ce qu'il est aujourd'hui?

Au cours de ce débat, monsieur l'Orateur, nous avons exprimé nos vues à titre particulier, à titre de membres de ce parti, et nous croyons que nous avons exprimé les vues de nos électeurs. De fait, certains parmi nous vont jusqu'à dire que nous croyons que nous avons exprimé l'opinion de la majorité de la population du Canada. La presse nous a critiqués. On nous a accusés d'obstruction, et apparemment certains députés de l'autre côté de la Chambre croient que nous avons agi ainsi. A mon avis, nous avons tous parlé selon nos convictions. En notre qualité de députés, nous nous servons de notre jugement lorsque nous traitons de ce sujet très important et le premier ministre a dit que ç'en était un. Nous avons sincèrement discuté de cette question, et j'espère que l'on ne prétendra pas de nouveau que nous y avons apporté de l'obstruction.

Monsieur l'Orateur, je voudrais parler du temps accordé à l'étude du rapport du comité proposant un modèle à feuille d'érable comme drapeau du Canada. Je voudrais signaler en premier lieu que le drapeau proposé a été choisi par un comité représentant tous les partis de la Chambre. Ce comité a siégé continuellement durant deux mois et a présenté cette proposition sous la direction compétente de l'honorable député d'Humber-St. George's (M. Batten).

Si nous respectons les principes démocratiques—je crois que tous les députés les respectent—il convient alors, après avoir exprimé nos divergences d'opinions à ce sujet, d'appliquer ces principes en mettant la question aux voix et en acceptant les résultats du vote. Le modèle à feuille d'érable ne constitue pas une renonciation de notre part ou la trahison de nos principes chrétiens. En fait, si une simple modification des symboles extérieurs suffisait à rejeter nos traditions, notre passé, nos croyances chrétiennes et tout ce que nous chérissons, ces choses auraient de fait très peu de valeur.

Mais, monsieur l'Orateur, une fois le débat terminé et le drapeau adopté, je suis convaincu que nous allons, en tant que nation canadienne et chrétienne, rester fidèles à toutes ces choses qui font la grandeur de notre pays, celle du patrimoine britannique, celle du patrimoine français, et qui donnent à notre civilisation son prix inestimable. Que nous

[M. McIntosh.]

arborions l'Union Jack, le pavillon rouge, le drapeau à la feuille d'érable ou tout autre emblème, nous allons certes continuer à exercer ces prérogatives et à respecter ces institutions qui sont beaucoup plus que de simples symboles. Québécois, je serais la dernière personne au monde à vouloir rejeter le passé et à ne pas le vénérer, ni vénérer les institutions britanniques à qui nous devons notre liberté, car ma province a pour devise: «Je me souviens».

La feuille d'érable est vraiment un symbole du Canada. Les Canadiens la reconnaissent partout comme telle et elle établit, aux yeux de l'étranger, notre identité canadienne. Où que le Canadien se trouve dans le monde, la feuille d'érable indique tout de suite sa nationalité. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, elle fut un vibrant symbole pour nos militaires. La tombe de tous les vaillants Canadiens qui y ont sacrifié leur vie n'est-elle pas marquée d'une feuille d'érable? Alors que je parcourais l'Europe occidentale à la fin de la Seconde Guerre mondiale, je me rappelle avoir vu que les routes suivies par les troupes canadiennes étaient marquées de la feuille d'érable, symbole qui avait mené nos militaires à la victoire et qui est aussi l'emblème de l'avenir.

Je ne puis admettre que la feuille d'érable puisse être reconnue comme symbole exclusif du Québec. Elle ne l'a jamais été. C'est un emblème essentiellement canadien. On a soutenu dans certains milieux que le drapeau à feuille d'érable est une concession à la province de Québec. Si l'on entend par là que c'est un symbole acceptable au Québec, je suis tout à fait d'accord, car c'est aussi un symbole acceptable à tous les Canadiens, quelles que soient leurs origines. Toutefois, monsieur l'Orateur, si en affirmant que la feuille d'érable est une concession au Québec, on veut fomenter les dissensions entre les divers groupes raciaux du pays, je soutiens que c'est une manœuvre odieuse et méprisable. (*Applaudissements*) Le nouveau drapeau symbolise l'avenir, car il représente l'unité à laquelle un si grand nombre d'entre nous ont rendu des hommages au cours de ce débat. D'après moi, tous les Canadiens, quels que soient leur origine ou leurs antécédents, peuvent trouver dans la feuille d'érable des points communs. Je crois que ce drapeau à feuille d'érable exprimera pour les Canadiens, à leur façon réservée et tactiturne, la ferme conviction qu'ils veulent vivre et travailler ensemble à bâtir un pays qui en vaut la peine.